

# Référentiel sur le bien-être de l'élève

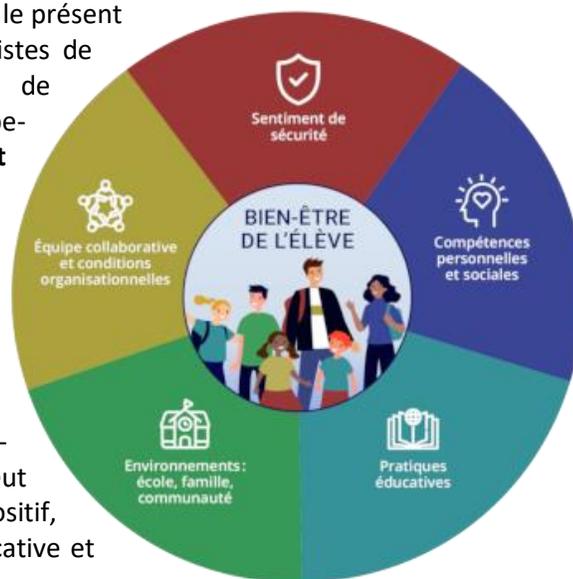
## Consultation des questions de l'autoévaluation

### Le climat scolaire au service du bien-être

Le climat scolaire et les composantes qui le définissent (les sentiments de sécurité, d'équité et d'appartenance de même que les relations interpersonnelles) caractérisent les milieux scolaires où les comportements violents ont moins de risque de se produire<sup>1</sup>. Ainsi, un environnement scolaire où les élèves et le personnel scolaire ont une perception positive de leur climat scolaire et contribuent à créer un climat scolaire sécuritaire, « soutenant », positif et bienveillant pourrait contribuer au bien-être des élèves. Les actions visant la promotion d'un climat scolaire positif peuvent donc favoriser le bien-être, la santé mentale positive et la réussite éducative des élèves tout en prévenant les situations de violence et d'intimidation.

Les déterminants concourant au bien-être, qui sont définis dans le présent outil, s'appuient sur les travaux liés au climat scolaire. Les pistes de réflexion proposées visent à permettre à la direction de l'établissement et à l'ensemble de l'équipe-école ou de l'équipe-centre de renforcer ses actions telles que favoriser le **sentiment de sécurité**, la qualité des **environnements** dans lesquels évoluent les élèves de même que le développement des **compétences personnelles et sociales** de tous, ce qui peut contribuer directement à un climat scolaire sain et positif. Pour y parvenir, il est avantageux de miser sur des **pratiques collaboratives** au sein de l'équipe-école ou de l'équipe-centre, sur des **conditions organisationnelles** propices de même que sur le renforcement des **pratiques éducatives** favorables au bien-être. Travailler à rehausser la qualité du climat scolaire peut contribuer à ce que les élèves évoluent dans un milieu sain et positif, ce qui favorise leur développement optimal, leur réussite éducative et leur épanouissement.

#### 5 DÉTERMINANTS DU BIEN-ÊTRE



<sup>1</sup> BEAUMONT, Claire (2023). Promouvoir à la fois la santé mentale, un climat scolaire positif et la prévention de la violence : guide de planification pour soutenir de manière continue le bien-être à l'école. Québec, Université Laval, Faculté des sciences de l'éducation, Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence, p. 6. (Collection de la Chaire).  
[\[https://www.violence-ecole.ulaval.ca/fichiers/site\\_chaire\\_cbeaumont\\_v2/documents/Guide\\_de\\_planification.pdf\]](https://www.violence-ecole.ulaval.ca/fichiers/site_chaire_cbeaumont_v2/documents/Guide_de_planification.pdf).

## S'assurer que les élèves se sentent en sécurité

Ce déterminant se rapporte à l'ensemble des actions et des mesures mises en place pour assurer la sécurité physique et psychologique (sentiment de sécurité) de tous (élèves et adultes). Le sentiment de sécurité est une composante centrale du climat scolaire qui exerce une influence sur le niveau de violence perçu dans un milieu scolaire et peut donc contribuer au bien-être des individus. Ces actions et mesures incluent notamment les politiques, règles, pratiques et routines qui encadrent la vie scolaire au quotidien.

### Indicateurs

- Règles, normes, encadrements, politiques et procédures;
  - Prévention de la violence et de l'intimidation;
  - Sentiment de sécurité pour TOUS les élèves (jeunes et adultes);
  - Équité et sentiment de justice;
  - Routines favorables au sentiment de sécurité.
- 1) L'établissement s'assure d'être à jour dans l'élaboration et l'actualisation de ses normes, règles, encadrements, politiques et procédures (ex. : code de vie, plan de lutte contre l'intimidation et la violence, plan de mesures d'urgence, etc.) en tenant compte des meilleures pratiques.
  - 2) L'établissement met régulièrement à jour son plan de lutte contre l'intimidation et la violence, notamment pour créer un climat sain et sécuritaire par ses actions préventives.
  - 3) Dans leur état actuel, les normes, règles, mesures d'encadrement, politiques et procédures de l'établissement sont inclusives et tiennent compte du bien-être des élèves.
  - 4) L'établissement s'assure d'offrir un environnement inclusif et équitable qui permet aux élèves de toutes les diversités (ethnoculturelle, sexuelle, de genre, physique, relative aux capacités d'apprentissage, etc.) de se sentir en sécurité et de développer un sentiment d'appartenance positif.
  - 5) Les normes et les règles en place au sein de l'établissement permettent de faire preuve de souplesse pour favoriser le bien-être.
  - 6) Il existe, au sein de l'établissement, un comité permanent de pilotage des actions sur le climat scolaire, le bien-être et la prévention de la violence qui se rencontre ponctuellement et dont la composition est représentative de l'équipe-école ou de l'équipe-centre.
  - 7) Des mesures sont prises afin que les règles et politiques de l'établissement soient bien connues par : les membres du personnel; les élèves; les familles.
  - 8) Les interactions entre les membres du personnel scolaire et les élèves sont empreintes de respect, d'accueil et d'ouverture.

- 9) Les interactions entre les membres du personnel sont empreintes de respect et de souci pour le bien-être des collègues, et peuvent ainsi servir de modèles d'interactions positives auprès des élèves.
- 10) Des routines sont mises en place dans les classes pour favoriser le bien-être des élèves et répondre aux besoins de chacun.
- 11) La direction pose des actions pour sensibiliser le personnel à intervenir rapidement, dans une perspective éducative plutôt que punitive, dès l'apparition d'incidents mineurs.
- 12) L'établissement met en place des moyens pour tenir compte des conflits sociaux actuels et de leurs impacts sur les interactions sociales et le climat scolaire (ex. : guerres, tensions raciales et/ou ethniques, etc.).

## Miser sur des pratiques collaboratives et des conditions organisationnelles favorables

Ce déterminant porte sur les actions de la direction et la mise en place de pratiques collaboratives formelles et informelles au sein de l'équipe-école ou de l'équipe-centre. Ces pratiques qui contribuent au sentiment d'efficacité collective sont aussi reconnues pour leurs retombées positives sur le bien-être à l'école.

### Indicateurs

- Leadership de la direction et engagement à incarner les valeurs de l'école;
  - Leadership partagé, efficacité collective et pratiques de gestion axées sur la consultation et la mobilisation du personnel;
  - Présence et implication active de la direction dans la vie scolaire;
  - Planification de temps réservé à favoriser la collaboration du personnel;
  - Formation continue du personnel et mentorat :
    - visant à agir sur les aspects sociaux, émotionnels et cognitifs;
    - visant le bien-être et la réussite éducative.
- 1) La direction de l'établissement met en place des actions pour prioriser le bien-être des élèves afin de favoriser leur disponibilité aux apprentissages.
  - 2) L'équipe-école ou l'équipe-centre est consultée dans les décisions et les actions contribuant au bien-être des élèves.
  - 3) Les membres du personnel partagent une vision commune de l'importance du bien-être des élèves et des moyens à mettre en place pour le favoriser.

- 4) Du temps est réservé pour favoriser la collaboration de l'ensemble du personnel dans la planification et la réalisation des actions concourant au bien-être et à l'amélioration continue du climat scolaire.
- 5) Des stratégies de communication sont mises en place par l'équipe de gestion pour favoriser la cohérence des actions mises en œuvre au sein du milieu.
- 6) Les élèves sont consultés par rapport à la vie de l'école ou du centre et dans les réflexions et actions visant le bien-être et le vivre-ensemble.
- 7) De la formation continue est offerte régulièrement au personnel sur des thèmes permettant de soutenir le développement professionnel en matière de bien-être.
- 8) Du mentorat est prévu pour le personnel selon les besoins (ex. : nouveau personnel, personnel non légalement qualifié, etc.).
- 9) La direction de l'établissement s'assure d'être présente lors des moments importants de la vie scolaire.

## Assurer un environnement propice au bien-être (école, famille, communauté)

Ce déterminant se rapporte d'abord à l'école comme milieu de vie, en favorisant la qualité des lieux physiques (intérieurs et extérieurs) et des pratiques propices à la sécurité, au bien-être et aux saines habitudes de vie, notamment. Ce déterminant touche également les interactions entre l'environnement scolaire et les autres milieux dans lesquels évolue l'élève (famille, communauté), en mettant de l'avant la communication avec les familles, la collaboration et la complémentarité avec les partenaires de la communauté ainsi que la mobilisation active de tous pour favoriser la santé, le bien-être, la réussite éducative des élèves et le climat scolaire.

### Indicateurs

- Liens, relations et communication entre l'école ou le centre, la famille et la communauté;
  - Environnements favorables à la santé et au bien-être (y compris l'organisation physique des lieux);
  - Ressources d'aide et de soutien en milieu scolaire et dans la communauté;
  - Interventions auprès des élèves en contexte de vulnérabilité;
  - Participation des élèves à la vie de l'école ou du centre.
- 1) Des actions sont réalisées pour favoriser l'amélioration continue du climat de l'école ou du centre.
  - 2) Des actions sont mises en place pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie par les élèves et le personnel.

- 3) Les ressources de soutien aux élèves, présentes dans l'école ou le centre, ont été largement promues pour que les élèves les connaissent bien.
- 4) Les ressources présentes dans la communauté, en soutien aux élèves, sont connues de tous, et les arrangements avec ces ressources sont organisés et soutenus.
- 5) Des moyens concrets sont mis en œuvre pour que les élèves se sentent à l'aise d'exprimer leurs besoins et de demander de l'aide.
- 6) Le personnel scolaire sait comment agir auprès des élèves qui présentent différents facteurs de vulnérabilité.
- 7) L'organisation des lieux physiques et la logistique (ex. : déplacements, transitions) ont été réfléchies pour faciliter le développement et le maintien du bien-être des élèves.
- 8) L'établissement met en place des actions qui favorisent expressément les transitions harmonieuses pour les élèves, d'une année à l'autre et d'un milieu scolaire à l'autre.
- 9) L'établissement sollicite régulièrement la participation des parents à la vie scolaire et aux différentes initiatives concourant au bien-être des élèves.
- 10) L'établissement fait en sorte que les communications avec les parents soient positives et empreintes de bienveillance. Il met en place des actions pour que les parents se sentent accueillis lorsqu'ils communiquent avec le milieu scolaire.
- 11) L'établissement sollicite régulièrement la participation des partenaires de la communauté dans la mise en œuvre d'actions visant le bien-être des élèves.
- 12) L'établissement s'assure de solliciter la participation des élèves pour ce qui est des questions touchant leur bien-être.
- 13) L'établissement s'assure de tirer profit, dans sa planification, des renseignements recueillis lors des consultations d'élèves et de parents, notamment celles qui découlent de ses obligations légales.

## Renforcer les pratiques éducatives favorables au bien-être

Ce déterminant correspond aux pratiques visant à favoriser le développement simultané des compétences scolaires, sociales et émotionnelles. Les pratiques dont il est question touchent notamment les stratégies d'enseignement et la gestion de classe (ex. : la gestion des ressources, l'établissement d'attentes claires, le développement de relations sociales positives, l'attention et l'engagement des élèves par rapport à l'objet d'apprentissage, la gestion des comportements d'indiscipline).

## Indicateurs

- Développement du lien entre le personnel scolaire (toutes les personnes qui interviennent auprès des élèves dans l'établissement) et l'élève;
  - Pratiques de gestion de classe;
  - Pratiques éducatives qui permettent aux élèves de développer leur plein potentiel;
  - Pratiques éducatives visant à aider les élèves à mieux gérer leurs comportements;
  - Usage sain et sécuritaire du numérique.
- 1) Le personnel scolaire tient compte de la disponibilité psychologique et émotionnelle des élèves dans ses approches pédagogiques, pour favoriser leurs apprentissages.
  - 2) Le personnel scolaire agit généralement en toute bienveillance avec les élèves : avec calme et fermeté dans leurs exigences, tout en assurant un soutien sécurisant et en respectant la dignité de tous.
  - 3) Les pratiques éducatives du personnel permettent aux élèves de développer leur plein potentiel (ex. : leurs forces et leurs talents).
  - 4) Le personnel scolaire intervient de façon à favoriser l'inclusion.
  - 5) Les pratiques éducatives du personnel permettent une gestion positive des comportements, notamment par l'enseignement explicite de comportements adéquats.
  - 6) Le personnel scolaire utilise régulièrement les pratiques réflexives pour poursuivre son développement professionnel.
  - 7) Suffisamment de temps est offert au personnel pour qu'il puisse se consacrer à l'amélioration continue de ses pratiques.
  - 8) Du temps et des ressources sont prévus expressément pour des activités servant à développer le lien de confiance entre le personnel et les élèves.
  - 9) L'enseignement est présenté de manière stimulante et adaptée aux capacités de chaque élève.
  - 10) Dans ses pratiques éducatives et dans les actions mises en œuvre pour soutenir le bien-être, le personnel scolaire prend en considération le développement de l'élève, son contexte de vie et les enjeux propres à son parcours.
  - 11) L'établissement s'assure d'outiller les élèves et leurs familles par rapport aux enjeux que l'utilisation du numérique peut poser en matière de santé, de sécurité et de relations interpersonnelles. Il s'assure également de mettre en place des balises claires pour en favoriser l'utilisation la plus saine et responsable possible.

## Soutenir les élèves dans le développement de leurs compétences personnelles et sociales

Ce déterminant porte sur les moyens mis en place dans les milieux scolaires pour soutenir le développement des compétences personnelles et sociales chez les élèves et le personnel. Il mise sur le développement des différentes compétences (personnelles, sociales et émotionnelles) qui contribuent au bien-être (individuel et collectif) et à la capacité des élèves de s'adapter aux différentes situations de la vie.

### Indicateurs

- Respect des bonnes pratiques en matière de promotion de la santé et de prévention;
  - Planification des activités éducatives en tenant compte à la fois des aspects cognitifs, sociaux et émotionnels;
  - Enseignement explicite des compétences personnelles et sociales;
  - Compétences sociales et émotionnelles du personnel scolaire.
- 1) Des actions sont mises en place pour que le personnel comprenne que le développement des compétences personnelles et sociales des élèves favorise les apprentissages scolaires et le bien-être.
  - 2) Le personnel scolaire est sensibilisé à l'importance de bonifier ses propres compétences socioémotionnelles pour son propre bien-être et celui des élèves.
  - 3) Le personnel scolaire agit généralement comme un modèle comportemental dans ses interactions avec les élèves, les parents et les collègues.
  - 4) Le personnel scolaire est outillé pour reconnaître les émotions, soutenir les élèves dans leur gestion de celles-ci et agir comme un modèle positif auprès d'eux.
  - 5) Des modalités ont été mises en place dans le milieu scolaire pour favoriser le développement des compétences personnelles et sociales des élèves (à l'échelle de l'école, ou encore par classe).
  - 6) Les actions mises en œuvre dans le milieu pour développer les compétences personnelles et sociales des élèves s'appuient sur les conditions d'efficacité des actions de promotion et de prévention en contexte scolaire.
  - 7) Le personnel scolaire s'assure d'offrir à l'élève des occasions fréquentes de mettre en pratique ses compétences personnelles et sociales à différentes occasions et dans différents contextes.
  - 8) De la formation continue est offerte au personnel scolaire afin qu'il bonifie ses propres compétences personnelles et sociales.